

## Section 10, Economie et politique

**Session du 23 mai 2018: « Géostratégies alimentaires en Méditerranée : L'enjeu cérééalier »**

---



# L'Algérie et le marché des céréales

**O. BESSAOUD**  
Economiste

---

**«L'agriculture est la plus ancienne occupation de l'homme : c'est elle qui fournit l'indispensable nourriture, irremplaçable source de vie »**

*Ibn Khaldûn. Discours sur l'histoire universelle. XIV<sup>ème</sup> siècle*

**« Une tradition rapporte que le fait de distribuer abondamment la nourriture au peuple du Dieu le Très Haut est une cause de durée pour la vie, le gouvernement et la puissance du souverain ».**

*Nizam El Mulk- Traité de gouvernement. X<sup>ème</sup> siècle*

- 1. Place des céréales dans le système productif agricole et la consommation alimentaire**
- 2. L'organisation de l'office algérien des céréales et sa stratégie commerciale**
- 3. Les importations algériennes de céréales (volumes, prix, origines) - Etat du commerce des céréales entre l'Algérie et la France**
- 4. Éléments pour penser l'avenir de la coopération agricole entre les deux pays**

# **Remarques préliminaires**

**A propos de la statistique agricole et des documents de référence**

# **1. Place des céréales dans le système productif agricole et la consommation**



# Place des céréales dans la système productif et la consommation

La population algérienne compte 42 M d'habitants en 2018- Plus de 50 M à l'horizon 2030

L'agriculture algérienne: chiffres-clé

8, 5 M d'ha dont 1,3 M en irrigué, 10% du PIB en moyenne et 15% de la population active.

Le soutien de l'Etat au secteur est estimé à 130 milliards de dinars (soit un peu plus de 1 Mds de dollars us (950 M euros) .

Un office (l'office algérien interprofessionnelle des céréales-OAIC) joue un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie céréalière algérienne



# Place des céréales dans le dans le système productif agricole et agro-alimentaire

- ❖ Près de 600.000 agriculteurs pratiquent la céréaliculture en Algérie (**60% des agriculteurs**), dont 372.400 à dominante céréalière recensés au niveau des Chambres nationale de l'agriculture comme des professionnels de la filière sur une superficie (**le tiers des agriculteurs recensés**)
- ❖ 3,2 millions hectares emblavés en moyenne annuelle soit plus de 40% de la SAU agricole et près des  $\frac{3}{4}$  si l'on introduit la jachère. Le blé dur occupe une place dominante
- ❖ La transformation en semoule et farine est assurée localement dans sa globalité par les minoteries (263 unités) et les semouleries (135 unités) répartis au niveau national.

Les capacités annuelles de trituration des entreprises de la filière céréalière sont évaluées à 110 millions de quintaux en semoule et farine représentent plus du double des besoins du marché intérieur.

- ❖ Les disponibilités en blés (dur et tendre) sont assurées principalement par les importations du blé tendre à une hauteur de 78%, destinées à la transformation en farine panifiable et par la production locale, 55% pour le blé dur destiné à la fabrication de la semoule.



# Place des céréales dans la consommation alimentaire en Algérie

- ❖ Les céréales et leurs dérivés fournissent plus de 60% de l'apport calorique et 75 à 80% de l'apport protéique de la ration alimentaire.

Les consommations annuelles par habitant seraient de 105 kg de farine, 76 kg de semoule et 6 kg de pâtes alimentaires et couscous industriel (DIVECO, 2011) soit **187 Kg**. Selon d'autres sources (MADRP), **la consommation des céréales annuelle moyenne par habitant /an** est estimée à **241,2 kg de céréales entre 2004-2013 et 230kgs/hab./an** (OAIC).

*La tendance est à un recul de la consommation de blé dur (semoule) et une hausse de consommation de blé tendre.* Le fait urbain explique cette tendance qui se dessine (ONS, 2011).

- ❖ **Le groupe des produits céréaliers occupe le premier poste de dépenses consacrées à l'alimentation (17,5%)**, suivi par le groupe des légumes frais (13,4%), les viandes rouges (13,3%), le lait et les produits laitiers (8,4%), les volailles (8,3%) et les huiles et graisses (7,1%) (source: enquête dépenses ONS, 2011)

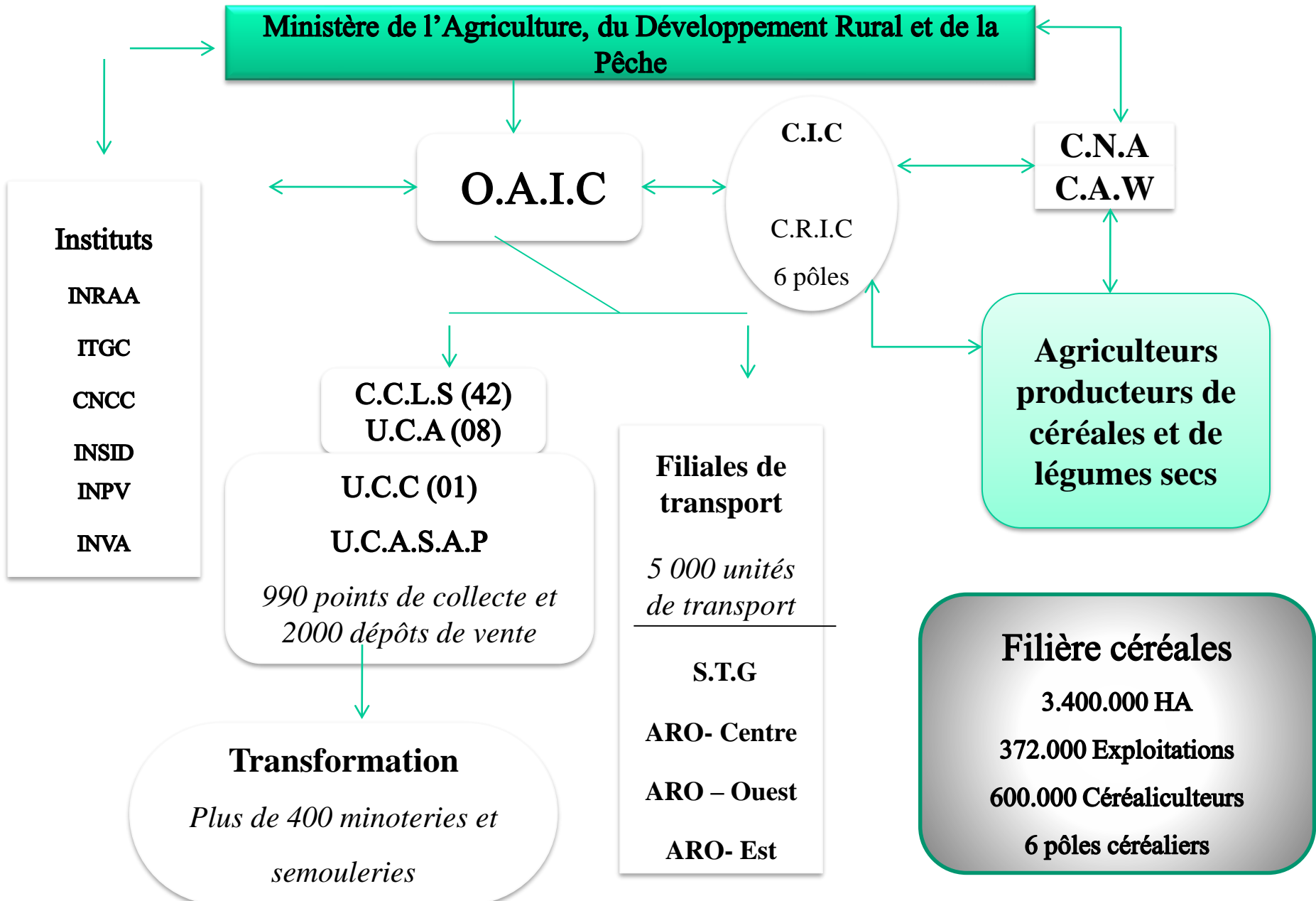


- ❖ **Des politiques d'intensification céréalières mobilisant divers instruments : appui aux exploitations céréalières en zone favorable (1,2 M d'ha) avec incitations financières à l'acquisition de matériel, subventions à l'utilisation de semences certifiées, de désherbants et engrais chimiques (20%), crédits de campagne à taux nul, prix garantis et fixés à des niveaux supérieurs aux cours internationaux.**
- ❖ **La filière céréales bénéficie d'une politique de transfert social avec un soutien à la transformation des blés aux minoteries et semouleries et des subventions à la consommation de pain (dont le prix est constant depuis 2001).**

# **L'organisation de l'office algérien des céréales et sa stratégie commerciale**

# ORGANISATION DE LA FILIERE CEREALES

**Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche**



**L'office joue un rôle dans l'organisation des campagnes labours semailles:** crédits fournisseurs pour l'acquisition des semences certifiées, d'engrais et de produits phytosanitaires; s'implique avec la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural et la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (rôle facilitateur pour les céréaliculteurs) dans l'ouverture d'un guichet unique pour l'accès aux ressources financières; assure l'encadrement et la vulgarisation technique; participe à l'introduction de l'irrigation d'appoint et de la culture du blé sous pivot; noue des partenariats avec l'interprofession, les instituts techniques et les chambres agricoles...

**Appui à la récolte** (location de matériel); **collecte** de la production; **approvisionnement** des unités de transformation.

**En matière de commerce extérieur**, l'OAIC agit comme une véritable centrale d'achat et gère l'ensemble des accords passés entre l'Algérie et les pays exportateurs pour approvisionner le marché national.

**Il prospecte et achète** (par voie d'appel d'offre) sur les marchés à terme les céréales en fonction des moyens financiers qui lui sont accordés.

Ainsi, durant les dernières années, les importations réalisées par l'OAIC ont atteint 70% des besoins, la production nationale ne couvrant que 30%.

# Stratégie commerciale de l'OAIC

- ❖ **Une réactivité logistique** portant sur la disponibilité (au bon moment) et la durée des livraisons (relativement courte)
- ❖ **Rapport qualité/prix** . Les clients retenus sont souvent ceux qui sont les plus compétitifs et qui correspondent mieux aux exigences de l'acheteur algérien.
- ❖ **La compatibilité avec les outils d'écrasement** existants en Algérie

**Un cahiers des charges déclinant** les obligations du client et indiquant notamment des quantités avec des critères de qualité (taux de protéines élevé du blé) est affiché par l'Office.



# Organisation de l'OAIC: les capacités de stockage

Programme lancé en 2013 par l'OAIC pour la réalisation de 9 Silos en Béton et 30 silos métalliques portant la **capacité de stockage de l'OAIC à 106 millions de quintaux** (y compris les capacités réservées aux stocks stratégiques)

Dans le cadre du plan 2014/2019, l'OAIC a proposé la réalisation de plus de 8 M de quintaux de capacités de stockage supplémentaires sur des crédits en concours définitifs.

Les stocks stratégiques représentent en moyenne 5/6 mois de consommation.

### **3. Les importations algériennes de céréales (volumes, prix, origines)**





## Production de céréales (2008-2017)

La production moyenne de céréales est évaluée à :

- 2,25 millions de tonnes au cours de la décennie 1990/99, et à
- 2,8 millions de tonnes sur la période 1999-2008.
- 4,3 millions de tonnes sur la période 2009-2017.

Le blé dur représente plus de 50% de la production, le blé tendre à peine 20% ces dernières années.

Toutefois les rendements sont modestes

**Tableau: rendements de céréales (2002-2013)**

Années	2002	2005	2009	2011	2013	Moyenne 2009/2013
Rendement (quintaux/ha)	10,6	15,0	16,5	14,4	18,1	15,4

Source : DSASI, séries B

# Céréales collectées par l'office des céréales

Années	Quantités collectées (en 10 <sup>6</sup> quintaux)
1999-2008	7,0
2009	21,7
2010	13,2
2011	14,4
2012	20,3
2013	20,0
2014	15,9
2015	16,5
2016	14,8
2017	16,2

**les blés représentent plus de 80% des céréales collectées**

# Facture alimentaire (2000-2017)

**Tableau : facture alimentaire (2000-2017). En milliards de dollars US**

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2104	2015	2016	2017
2,5	2,4	2,8	2,7	3,6	3,6	3,8	5,0	7,8	5,9	6,0	9,8	9,0	9,5	11,0	9,3	8,0	8,4

La facture alimentaire est donc passée d'une moyenne de **2,9 Mds de dollars** sur la période 2000-2005 à **5,7 Mds de dollars** sur la période 2006-2010 pour atteindre plus de **9,2 Mds** de dollars sur la dernière période (2011-2017).

Soit une multiplication par plus de 3 de la facture alimentaire entre 2000-2005 et 2011-2017

**A l'intérieur du groupe alimentaire, la facture affectée à l'achat des céréales représente en moyenne 30% du montant total de la facture.**

## Les importations de céréales

L'Algérie est le troisième pays importateur dans le monde de blé après l'Égypte (12MT) et l'Indonésie (8,9Mt) avec un peu plus de 8 millions de tonnes en 2017. Suivent ensuite le Brésil (6,9 MT), le Bangladesh (6,8 MT), l'Union européenne (6,5 MT), la Turquie (5,8 MT) et le Mexique (5,2 MT).

# Importations de blé en volume (U : 10<sup>6</sup> tonnes)

U : 10<sup>6</sup> tonnes

1999-2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
2,59	2,25	2,8	6,72	6,5	5,7	5,2	7,4	8,0	8,3	7,4	8,4

L'Algérie étant déficitaire plus spécialement en blé tendre, ce dernier représente plus de 50% des importations en quantité et près de la moitié (47% en 2015) en valeur.

**Au cours de ces dernières années, il y a une tendance –même à a baisse des prix- sur les marchés mondiaux.** La tonne de blé dur revenait plus chère (entre 300 et 400 dollars us la tonne assurances et transport compris) que celle du blé tendre (entre 250 et 300 dollars us la tonne). t

# Importations des céréales

**En blé dur**, le principal fournisseur de l'Algérie en 2014 est le Mexique (782 562 t) devant le Canada (722 950 t). Par contre en 2015, le Canada intervient pour 770 230 t, et le Mexique (598 443 t).

**En blé tendre**, les principaux fournisseurs de l'Algérie sont la France (4,4 millions de tonnes en 2014 et 3,9 en 2015) suivi par l'Allemagne (279 804 t en 2014 et 975 787 t en 2015).

**En 2015**, une grande partie du marché français a été cédée à l'Allemagne à cause de la qualité moyenne du blé tendre français: celui-ci ne répondait pas au cahier des charges affiché par l'Office des céréales.

En effet, il faut rappeler que **la campagne de 2014 a été mauvaise** (au plan climatique), et la France achètera des blés étrangers de bonne qualité (au taux de protéines élevé) pour le mélanger à ses blés afin d'honorer ses contrats avec l'Algérie. Depuis 2014, l'OAIC refuse d'importer du blé mixte français.

Cette année 2014 marquera un tournant dans l'affectation des parts de marché (la Russie réussira dès lors à s'imposer sur les marchés égyptien et d'Afrique)



# Importations des céréales: des parts de marché en régression pour la France

## Les exportations françaises en Algérie

Les exportations françaises en Algérie s'établissent à 5 Mds EUR en 2017, contre 5,1 Mds EUR en 2016 et 6,2 Mds EUR en 2015.

**Si le poste «céréales» reste encore le 1<sup>er</sup> poste d'exportation française en Algérie** avec 851 M€ en 2015, 625 M€ en 2016 et 616 M€ en 2017. Les exportations françaises ont baissé au cours de ces dernières années (14,9% par an depuis deux ans)

**La France, qui représentait 50% des importations algériennes en céréales en 2013, a vu sa part de marché baisser à 27,3% en 2017.**

Concurrence européenne (**Allemagne, Pologne, Roumanie**) ainsi que **russe, ukrainienne, kazakhtan**) offrant des blés avec des taux de protéines plus élevés, à un prix plus compétitif et qui correspondent mieux aux exigences de l'acheteur algérien

**Les Etats-Unis** ont également augmenté leurs exportations de céréales de 218% les portant à 166 M€.

**La stratégie commerciale plus agressive de l'Argentine** (suppression des contingents et des taxes à l'exportation sur le blé, du contrôle des changes à exporter des céréales) s'est traduite par l'importation par l'Algérie à hauteur de 280 M€.

## **4. Éléments pour penser l'avenir des relations de coopération entre les deux pays**





# Quelques éléments pour penser l'avenir des relations entre les deux pays

- ❖ Document cadre de partenariat (DCP) adopté en 2012 lors de la visite de F. Hollande en Algérie (et qui gagnerait à être renouvelé).

Le DCP a institué un **Comité mixte agricole** algéro-français.

- ❖ L'institution d'un partenariat technique algéro-français porte sur l'amélioration des conditions de production de semences et l'étude pour l'introduction de nouvelles variétés. Il porte aussi sur **l'amélioration de la logistique des importations de céréales**.
- ❖ Les rapports de coopération sont à repenser globalement: les relations commerciales ne sont qu'un aspect de la relation liant la France à l'Algérie.

**La qualité des relations est souvent dépendante des relations politiques.**

Accord de coopération et partenariat privilégié à développer avec l'Algérie pour de multiples raisons: historiques, culturelles, de proximité géographique



***Merci pour votre attention***